

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/05/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	22	26

Vote
A l'unanimité
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous Pref

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2023, le 30 Mai à 18:15, le Conseil Municipal de la Commune de HORNAING s'est réuni à la Salle de mariage, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELANNOY Frédéric, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 25/05/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 25/05/2023.

Présents : M. DELANNOY Frédéric, Maire, Mmes : CHATELIN Sandrine, DE BOER Vanessa, DELBECQ Sylvie, DELCROIX Séverine, DESMYTER Gaëlle, DUHEM Gwenaëlle, FIEVET Christelle, MOREAU Valérie, NOULETTE Jessica, RASSE Virginie, VILCOT Lise-Marie, MM : ANTOINE Jean-Luc, BRICE Emile, CLOCHARD Jean-François, DESMOUCELLE Didier, GAZET Christian, JAMROZ Alain, MARTINACHE André, RATAJCZAK Christophe, SERRURIER Yvon, VELU Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : HOUZE Marie-Martine à Mme DESMYTER Gaëlle, VANDEWALLE Stéphanie à Mme MOREAU Valérie, MM : ACCETONE Grégory à Mme DELCROIX Séverine, HOCQ Daniel à M. DELANNOY Frédéric

Absent(s) : M. SAVARY Gabriel

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOREAU Valérie

202328 – Délégation aux Grangettes

Le Maire rappelle à l'assemblée que les prochaines classes vertes auront lieu au Centre de Vacances des Grangettes du 05 au 10 juin 2023.

Il informe que comme chaque année, une délégation d'élus et de membres du personnel se rendra sur place pour s'assurer du bon déroulement de celles-ci.

Les frais occasionnés (carburants, frais de péage, hébergement, restauration, etc) seront pris en charge par la Commune dans le cadre d'un ordre de mission nominatif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve cette décision.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 01/06/2023
Le Maire
Frédéric DELANNOY

